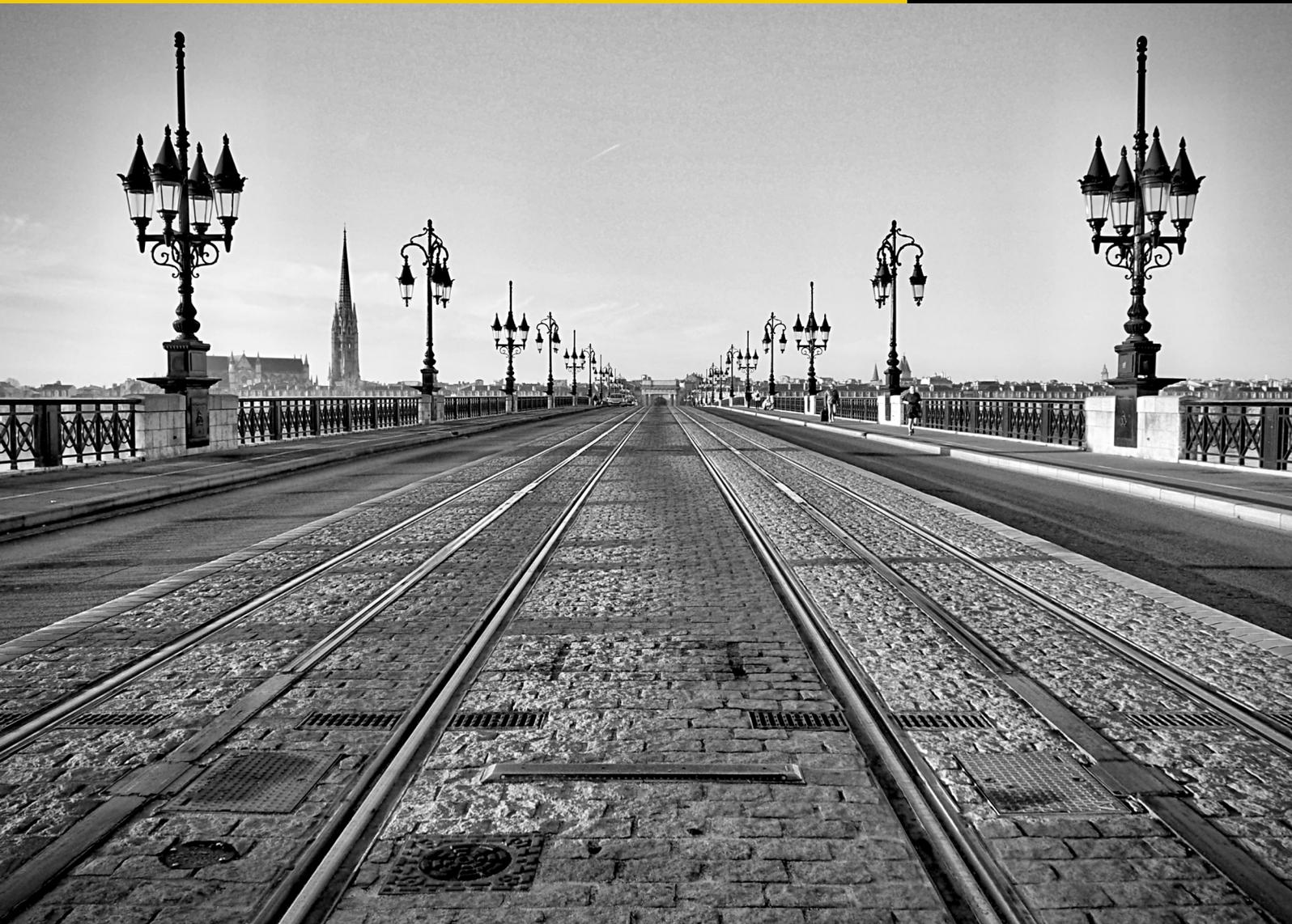


augere
Formation

LE COMPROMIS DE VENTE

FORMATION IMMOBILIÈRE

20
20



AUGERE FORMATION

FORMATION INTRA ET INTER ENTREPRISE

Cycle de 7 heures de formation comptant pour le renouvellement de la carte professionnelle - obligation "loi Alur"



PROGRAMME

LE COMPROMIS DE VENTE

DATE	2020
LIEU	Formation en présentiel ou à distance 7 heures
INTERVENANTS	Philippe REY

SOMMAIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les obligations "métiers"

- Obligations déontologiques
- LCB/LCT
- Obligation d'affichage - Arrêté 10 janv. 2017

De l'Offre au compromis

- Réforme 2016 Code civil - Négociation
- Distinction juridique Intention / Offre

Le Régime juridique de la Promesse

- Distinction promesse unilatérale / synallagmatique
- Les conditions suspensives
- La protection du consentement de l'acquéreur

Formalités préalable à la vente

- Droit de préemption urbain
- Droit de préférence des locataires
- Les diagnostics et informations obligatoires

La Rédaction du Compromis

**RECEVOIR LE BULLETIN
D'INSCRIPTION**

contact@augere-formation.fr

www.augere-formation.fr